



DEEZER

Accélération de la croissance à +15% au T1 2024

- **CHIFFRE D'AFFAIRES TRIMESTRIEL SOLIDE, PORTÉ PAR UNE CROISSANCE À DEUX CHIFFRES, EN LIGNE AVEC LES PRÉVISIONS ANNUELLES**
 - Chiffre d'affaires trimestriel de 132,5 millions d'euros ;
 - Forte croissance du chiffre d'affaires Partenariats (+40,3 % vs T1 2023) qui représente désormais près d'un tiers du chiffre d'affaires total ;
 - Poursuite de la croissance en France, notamment sur le Direct, avec une croissance du chiffre d'affaires de +8,5%.
- **CROISSANCE À DEUX CHIFFRES DU NOMBRE D'ABONNÉS : +12,8 % EN UN AN**
 - Partenariats à 4,9 millions d'abonnés ; +1,3 million en un an grâce à des renouvellements et à la croissance des partenariats récents ;
 - Consolidation du Direct en France avec 3,7 millions d'abonnés: poursuite de l'évolution de la base vers les abonnements premium.
- **DEEZER CONTINUE DE CRÉER DE LA VALEUR POUR L'INDUSTRIE MUSICALE**
 - Augmentation de prix mise en oeuvre sur plus de 75 % de la base d'abonnés Direct, contribuant à l'augmentation globale de l'ARPU ;
 - Développement du modèle « Artist Centric » suite au renouvellement de l'accord avec le label indépendant Merlin ;
 - Amélioration continue de la qualité du catalogue avec la suppression de plus de 26 millions de titres, y compris des artistes frauduleux et des contenus non musicaux ;
 - Deezer inclus dans la liste des entreprises musicales les plus innovantes au monde par Fast Company.
- **CONFIRMATION DES OBJECTIFS FINANCIERS ANNUELS**
 - Accélération de la croissance du chiffre d'affaires pour atteindre 10 % en 2024 (contre 7,4% en 2023) ;
 - Nouvelle amélioration significative de l'EBITDA ajusté, attendu inférieur à (15) M€ en 2024 ;
 - Flux de trésorerie positifs¹.

Paris, 29 avril 2024, 17:45 CEST - Deezer (Euronext Paris : DEEZR ; ISIN : FR001400AYG6), la plateforme mondiale d'expériences musicales, a publié son chiffre d'affaires consolidé pour le premier trimestre 2024 (période close le 31 mars 2024).

Stu Bergen, CEO intérim de Deezer depuis le 1er avril, a commenté : "Les résultats de Deezer au cours du premier trimestre 2024 mettent clairement en évidence notre dynamique et démontrent toute la pertinence de notre stratégie. En offrant des expériences uniques aux fans de musique du monde entier, Deezer innove et crée de la valeur pour tous les acteurs de l'industrie. Nous continuons d'être un vecteur de changement pour le secteur, en remettant en cause le statu quo en matière de rémunération et de prix, tout en maintenant notre soutien indéfectible aux artistes et aux auteurs-compositeurs."

¹ Flux de trésorerie disponible: EBITDA ajusté - variation du BFR - dépenses d'investissement - locations et intérêts nets.



DEEZER

INDICATEURS FINANCIERS CLÉS

En millions d'euros	T1 2024	T1 2023	Variation	Variation à taux de change constant
Chiffre d'affaires total	132,5	115,2	+15,0%	+14,2%
Par segment				
Direct	86,0	81,7	+5,2%	+5,0%
Partenariats	43,3	30,8	+40,3%	+37,6%
Autres	3,2	2,6	+23,1%	+23,3%
Par géographie				
France	76,1	70,2	+8,5%	+8,5%
Reste du monde	56,4	45,0	+25,2%	+23,1%

	T1 2024	T1 2023	Variation
Nombre total d'abonnés⁽¹⁾	10,5	9,3	+12,8%
Direct	5,5	5,6	(1,8)%
dont France	3,7	3,5	+3,6%
dont Reste du monde	1,9	2,1	(11,0)%
Partenariats	4,9	3,6	+35,4%
ARPU (en €/mois hors taxes)			
Direct	5,1	4,8	+6,4%
Partenariats	2,9	2,8	+5,5%

⁽¹⁾ Au 31 mars 2024, en millions.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

Direct : Au premier trimestre, Deezer a lancé avec succès la deuxième vague de sa campagne de marque en France et au Brésil, à travers les chaînes de télévision nationales ainsi que par les canaux externes et numériques.

Le partenariat expérientiel de Deezer avec La Défense Arena à Paris (primé Best Fan Experience 2023), a été renouvelé en mars. Il pourra s'appuyer sur l'approche de plateforme centrée sur l'expérience (ESP) nouvellement adoptée par Deezer.

Partenariats : La société a accompagné le déploiement de Meli+ au Chili en février, après le Brésil et le Mexique au troisième trimestre 2023, et a renouvelé des partenariats clés avec TIM et FNACDarty au début de 2024, confirmant les avantages mutuels pour Deezer et ses partenaires.

Modèle de streaming Artist-centric: Deezer et Merlin ont annoncé une nouvelle étape vers une rémunération plus juste des artistes avec un partenariat renouvelé qui protège la façon dont la musique indépendante est perçue et appréciée, en intégrant le modèle Artist-centric de Deezer avec l'adhésion active de Merlin, le label de musique indépendante, de distributeurs et d'autres ayants droit, représentant la musique de haute qualité dans le monde entier.

Amélioration de la qualité du catalogue : suppression de plus de 26 millions de titres depuis octobre 2023 (dont du contenu non artistique, des bruits et des doublons) grâce à des technologies exclusives avancées. Les équipes ont formé des modèles avancés capables de reconnaître et de distinguer des types de contenus spécifiques tels que le bruit et la musique fonctionnelle. Dans le cadre de son modèle Artist-centric, Deezer s'engage à appliquer une politique de fournisseurs plus stricte à l'égard afin de garantir un contenu de qualité exceptionnelle et d'améliorer l'expérience de l'utilisateur.



DEEZER

L'une des entreprises les plus innovantes au monde : Deezer figure sur la liste annuelle de Fast Company, qui reconnaît les contributions innovantes de Deezer à l'industrie mondiale de la musique, notamment l'introduction du système Artist-centric et son approche unique en matière de partenariat.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le **chiffre d'affaires consolidé s'élève** à 132,5 M€ au T1 2024, en hausse de 15,0% par rapport au T1 2023 (+14,2% à taux de change constant), reflétant la poursuite de la montée en puissance des Partenariats récents (dont RTL+, Sonos & Mercado Libre), conformément à la stratégie du Groupe de concentrer ses efforts sur de grands marchés attractifs, principalement par le biais de partenariats, ainsi que la contribution de la nouvelle vague d'augmentation des prix du Direct.

Le chiffre d'affaires des **Partenariats** s'élève à 43,3 millions d'euros au T1 2024, en hausse de 40,3% par rapport au T1 2023 (+37,6% à taux de change constant), grâce à l'acquisition de nouveaux abonnés (+1,3 million ou +35,4% vs T1 2023), essentiellement liée au succès des contrats récents et à l'augmentation de l'ARPU de +5,5%, principalement due à l'amélioration du mix géographique. Les partenariats représentent désormais 32,7 % du chiffre d'affaires total du trimestre, en hausse de 5,9 points par rapport aux 26,8% du T1 2023.

Le chiffre d'affaires **Direct** atteint 86,0 millions d'euros au T1 2024, en hausse de 5,2% par rapport au T1 2023 (+5,0% à taux de change constant). Cette croissance est soutenue par l'appréciation de l'ARPU, suite à :

- La nouvelle vague de hausses de prix, lancée au quatrième trimestre 2023 et qui s'applique désormais à plus de 75% des abonnés ;
- L'amélioration du mix géographique, grâce au recentrage stratégique de l'activité directe sur certains marchés clés, conduisant à l'augmentation du nombre d'abonnés en France (+3,6%), et à la réduction du nombre d'abonnés dans le reste du monde de (11,0)% ;
- La mise en œuvre d'une stratégie plus sélective de la base d'abonnés Direct, en réduisant les offres gratuites et promotionnelles, pour stimuler les abonnements premium.

Les autres revenus, principalement composés des recettes publicitaires et annexes, s'élèvent à 3,2 M€ au T1 2024, affichant une croissance de +23,1% par rapport au T1 2023 (+23,3% à taux de change constant).

CONFIRMATION DES PERSPECTIVES 2024 : FLUX DE TRÉSORERIE POSITIFS GRÂCE À L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ET À LA POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE L'EBITDA AJUSTÉ

Deezer a réalisé un 2nd trimestre consécutif de croissance à deux chiffres, ce qui conforte le Groupe dans sa capacité à atteindre son objectif de croissance de 10% du chiffre d'affaires en 2024, grâce à la contribution croissante des Partenariats, et à la poursuite de l'expansion du Direct en France, due à l'impact des nouvelles hausses tarifaires qui sont progressivement déployées sur l'ensemble de la base d'abonnés.

Le Groupe confirme également son objectif d'une perte d'EBITDA ajusté inférieure à (15) millions d'euros en 2024, soit une nouvelle réduction significative par rapport aux (29) millions d'euros en 2023. Cette amélioration sera portée par une nouvelle augmentation de la marge brute ajustée, par l'effet de levier opérationnel de la croissance du chiffre d'affaires et par la poursuite d'un contrôle strict des coûts, tout en continuant à investir stratégiquement dans notre marque.

Enfin, compte tenu des fortes améliorations de la rentabilité réalisées en 2023 et de la dynamique attendue du chiffre d'affaires et de la rentabilité en 2024, Deezer confirme son ambition d'atteindre un flux de trésorerie disponible positif en 2024 et un EBITDA ajusté positif en 2025.



DEEZER

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBCAST

Stu Bergen, CEO interim, et Stéphane Rougeot, Directeur général adjoint et Directeur financier, animeront une conférence téléphonique et un webcast pour les analystes et les investisseurs, comprenant une session de questions-réponses, **le mardi 30 avril 2024 à 9h30 CET.**

Connectez-vous au webcast en direct en cliquant sur le lien suivant :
https://channel.royalcast.com/deezer-en/#!/deezer-fr/20240430_1

Détails de la composition de la **conférence téléphonique** :

- France : +33 (0) 1 70 37 71 66

- Dans tout le Royaume-Uni : +44 (0) 33 0551 0200

- ÉTATS-UNIS : +1 786 697 3501

Mot de passe : "Deezer" (à communiquer verbalement à l'opérateur)

La présentation correspondante et la retransmission du webcast seront disponibles sur le site www.deezer-investors.com dans la section "Financial Information" après l'événement en direct.

CALENDRIER FINANCIER

- 30 juillet 2024 : Résultats du S1 2024 (communiqué de presse à publier après la clôture du marché)

- 30 octobre 2024 : Chiffre d'affaires du T3 2024 (communiqué de presse à publier après la clôture du marché)

*** FIN ***

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Deezer, qui ne doivent pas être considérées en soi comme des faits historiques, y compris la capacité à fabriquer, mettre sur le marché, commercialiser et faire accepter par le marché des projets spécifiques développés par Deezer, des estimations de performances futures et des estimations concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux, les besoins de financement supplémentaires. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Deezer sont conformes aux déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, ces résultats ou développements de Deezer peuvent ne pas être indicatifs de leur avenir.

Dans certains cas, vous pouvez identifier les déclarations prospectives par des mots tels que « pourrait », « devrait », « peut », « s'attend à », « anticipe », « croit », « a l'intention de », « estime », « vise », « cible », ou des mots similaires. Bien que la direction de Deezer estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, elles sont basées en grande partie sur les attentes actuelles de Deezer à la date du présent communiqué de presse et sont soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes, connus et inconnus, ainsi qu'à d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, performances ou réalisations réels et les résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. En particulier, les attentes de Deezer pourraient être affectées par, entre autres, les risques et incertitudes développés ou identifiés dans tout document public déposé par Deezer auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), y compris ceux énumérés dans le Document de référence universel visé par l'AMF le 28 avril 2023 sous le numéro R.23-023. À la lumière de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les déclarations prospectives faites dans ce communiqué de presse se réaliseront. Nonobstant le respect de l'article 223-1 du règlement général de l'AMF (les informations communiquées doivent être « exactes, précises et sincères »), Deezer fournit les informations contenues dans le présent communiqué de presse à la date du 2 août 2023, et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

*** FIN ***



DEEZER

Médias

Jesper Wendel – jwendel@deezer.com

Relation investisseurs

Grégoire Saint-Marc – deezer@actus.fr

À PROPOS DE DEEZER

Deezer est l'un des principaux fournisseurs indépendants de services de streaming musical au monde, proposant un catalogue de plus de 200 millions de contenus disponibles dans 180 pays, fournissant un son HiFi sans perte, une technologie de recommandation innovante et des fonctionnalités qui redéfinissent l'industrie. Véritable home of music, Deezer réunit les artistes et les fans sur une plateforme mondiale et évolutive, afin de libérer tout le potentiel de la musique grâce à la technologie. Fondée en 2007 à Paris, Deezer est aujourd'hui une entreprise globale avec une équipe de plus de 600 personnes basées en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Brésil et aux États-Unis, toutes réunies par leur passion pour la musique, la technologie et l'innovation. Deezer est cotée sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris (code mnémorique : DEEZR. ISIN : FRO01400AYG6) et fait également partie du nouveau segment Euronext Tech Leaders, dédié aux entreprises technologiques européennes à forte croissance, et de son indice associé.

Pour les dernières actualités Deezer, rendez-vous sur <https://newsroom-deezer.com/fr/>

Pour les investisseurs, visitez notre page dédiée <https://www.deezer-investors.com/fr/>

Suivez-nous sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#) pour des informations en temps réel.